



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

R407C

FDS N° : 183 IGS

Edition : 4
Date : 14/11/2011

Page 1 / 6



2.2: Gaz non inflammable
et non toxique.

Attention



1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit	R407C
Nom commercial	Fluide frigorigène
Usage	INTERNATIONAL GAS & SERVICES N.V.
Identification de la société	DE VEERT 16 B-2830 WILLEBROEK BELGIE
Numéro d'appel d'urgence	Centre anti-poison (Belgique) : +32 70 245 245 Centre anti-poison (Pays-Bas) : +31 30 274 8888 Centre anti-poison (France) : +33 (0)1 45 42 59 59 Centre anti-poison (Espagne) : +34 91 562 04 20 Centre anti-poison (Royaume-Uni) : +44 870 600 6266

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de Risque et catégorie de code
Réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

° Dangers physiques Gaz sous pression – Gaz liquéfié - Attention (H280)

Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

° Pictogrammes de danger



° Pictogrammes de danger GHS04
° Mention d'avertissement Attention

° Mention de danger H280 : Contient un gaz sous pression, peut exploser sous l'effet de la chaleur.

° Mentions de mise en garde
- Stockage P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

R407C

FDS N° : 183 IGS

Edition : 4
Date : 14/11/2011

Page 2 / 6

Etiquetage CE 67/548 of EC 1999/45

Symbole(s) : Aucun(e)
Phrase(s) R : Aucun(e)
Phrase(s) S : S9 : Stocker dans un endroit bien ventilé.
S23 : Ne pas inhaler le gaz

PRINCIPAUX DANGERS :
Effets néfastes sur la santé :

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène.
Gaz liquéfié :
Le contact avec le liquide peut provoquer des gelures et des lésions oculaires graves.

Dangers physiques et chimiques :
Incendie ou explosion :

N'est pas classé comme inflammable selon les critères CE, mais peut présenter des risques en cas d'incendie.

Classification du produit :

Ce produit n'est pas classé comme « préparation dangereuse » selon la réglementation de la Communauté Européenne.

3 Composition/informations sur les composants

PREPARATION :
Nature chimique :

Mélange de 1,1-Difluorométhane, , Pentafluoroéthane (R-125)
& 1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R-134a)

Composants contribuant aux dangers :

Nom de la substance	Contenance	No Cas	No CE	Classification
1,1-Difluorométhane (R 32)	23 %	75-10-5	200-839-4	F+; R12
Pentafluoroéthane (R 125)	25 %	354-33-6	206-557-8	
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R 134a)	52 %	811-97-2	212-377-0	

4 Premiers secours

Inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air.
En cas de malaise : Appeler un médecin.

Contact avec la peau : En cas de contact avec le liquide : traiter les gelures comme des brûlures.
Rincer abondamment avec de l'eau, ne pas retirer les vêtements (risque d'adhérence avec la peau).

Contact avec les yeux : Si des brûlures cutanées apparaissent, appeler immédiatement un médecin.
Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins).
Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Ingestion : Non spécifiquement concerné (gaz).

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2)
Poudres
Mousse
Eau pulvérisée

Agents d'extinction non appropriés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

Risques spécifiques : Sous l'action de la chaleur :
Dégagement de vapeurs toxiques et corrosives.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

R407C

FDS N° : 183 IGS

Edition : 4
Date : 14/11/2011

Page 3 / 6

Méthodes particulières d'intervention : Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur.
Protection des intervenants : Appareil de protection respiratoire isolant autonome.
Protection complète du corps.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.
Ne pas respirer les vapeurs.
Faire évacuer la zone dangereuse.
Arrêter la fuite.
Supprimer toute source d'ignition.
Ventiler mécaniquement la zone de déversement (risque d'asphyxie)

Méthodes de nettoyage :
Nettoyage / Décontamination : Laisser évaporer le produit résiduel.

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION
Mesures techniques : Ventilation.
Précautions à prendre : Interdiction de fumer.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Travailler dans un lieu bien ventilé.

STOCKAGE
Conditions de stockage :
Recommandées : Stocker :
le récipient bien fermé
dans un endroit sec et bien ventilé
à l'écart de toute sources d'ignition

Matières incompatibles : Métaux alcalino-terreux
Métaux alcalins
Métaux non ferreux (Al, Zn, Sn) et leurs alliages
Oxydants puissants

Matériaux d'emballage :
Recommandés : Acier ordinaire
Contre-indiqués : Alliages contenant plus de 2% de magnésium

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'ordre technique : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection individuelle :

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante : Masque à cartouche de type AX.
En espace confiné : Appareil de protection respiratoire autonome isolant (ARI).
- Protection des mains : Gants de protection en cuir ou caoutchouc nitrile.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales.
- Protection de la peau : Vêtements en coton majoritaire.

Hygiène industrielle : Ne pas manger, ne pas boire ou fumer sur le lieu de travail



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

R407C

FDS N° : 183 IGS

Edition : 4
Date : 14/11/2011

Page 4 / 6

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique :	Gaz liquéfié
Couleur :	Incolore
Odeur :	Légèrement éthérée
pH :	Non applicable
Températures caractéristiques :	
Point d'ébullition :	-43,8 °C
Température critique :	86,05 °C
Pression critique :	46,3 bar
Caractéristiques d'inflammabilité :	
Point d'éclair :	Néant
Pression de vapeur :	11,88 bar à 25°C 22.10 bar à 50 °C
Densité de vapeur (air=1)	3,59
Masse volumique :	Liquide 1,138/cm ³ à 25 °C

10 Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.
Réactions dangereuses :	
Conditions à éviter :	Températures élevées, flammes nues
Matières à éviter :	Métaux alcalins Métaux alcalino-terreux Métaux réactifs (Al, K, Zn,...) Oxydants puissants
Produits de décomposition dangereux :	Par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Fluorure d'hydrogène Fluorophosgène Oxydes de carbone (CO, CO ₂)

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	R-32 : CL 50 inh. (rat)/4h : 520.000 ppm R-134a : CL 50 inh. (rat)/4 h : > 500.000 ppm R-125 : CL 50 inh. (rat)/4 h : > 800.000 ppm
Symptômes aigus :	Maux de tête Somnolence Vertiges Perte de connaissance Troubles cardiaques
Effets locaux :	Le contact avec le gaz liquéfié peut provoquer des gelures. Le contact avec le gaz liquéfié peut provoquer de graves lésions oculaires.

12 Informations écologiques

DEGRADABILITE :	
Biodégradabilité :	Non facilement biodégradable. R-32 : Eau : 5 % de biodégradation après 28 jours Air : Demi-vie = 1472 jours R-125 : Eau : 5 % de biodégradation après 28 jours Air : Demi-vie = 28.3 ans (estimé)



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

R407C

FDS N° : 183 IGS

Edition : 4
Date : 14/11/2011

Page 5 / 6

BIOACCUMULATION :	R-134a :
Coefficient de partage n-Octanol/eau :	Eau : 3 % de biodégradation après 28 jours Air : Demi-vie = 8.6-16.7 ans
ECOTOXICITE :	Pratiquement non bioaccumulable
Effets sur les organismes aquatiques :	R-32 : 0.21 R-134a : 1.06 R-125 : 1.48
EFFECTS NOCIFS DIVERS :	Pas de données propres, mais par analogie, le produit n'est pas considéré comme présentant un risque particulier pour l'environnement aquatique.
Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone :	R-134a :
Effet de serre :	CE 50 (Daphnie : Daphnia magna) / 48 h : 930 mg/l CL 50 (poisson : Onchorynchus mykiss) / 96 h : 450 mg/l CE 10 (Bactérie) / 6h : > 730 mg/l
	R-32 : GWP (CO ₂ =1/100 ans) = 550 R-134a : GWP (CO ₂ =1/100 ans) = 1300 R-125 : GWP (CO ₂ =1/100 ans) = 3400

13 Considérations relatives à l'élimination

DECHETS DE PRODUIT :	
Destruction/Élimination :	Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.
EMBALLAGES SOUILLES :	
Destruction/Élimination :	Réutiliser ou recycler après décontamination. Détruire en installation autorisée.
REMARQUE :	L'attention de l'utilisation est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU : 3340
° Etiquetage ADR, IMDG, IATA



2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.

Transport terrestre

ADR/RID
° I.D. n° : 20
° Nom d'expédition des Nations unies : GAZ REFRIGERANT R407C
° Classe(s) de danger pour le transport : 2
Code de classification ADR/RID : 2 A
Packing Instruction(s) – General : P200

Tunnel Restriction : C/E : Transport citerne : interdit dans les tunnels de catégorie C, D et E .
Autres transports : passage interdit dans les tunnels de catégorie E .



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

R407C

FDS N° : 183 IGS

Edition : 4
Date : 14/11/2011

Page 6 / 6

Transport par mer

Code IMO-IMDG

° Désignation officielle pour le transport	GAZ REFRIGERANT R407C
° ADR	2.2
Groupe d'emballage IMO	P200
Emergency Schedule (EmS) – Fire	F-C
Emergency Schedule (EmS) – Spillage	S-V
Instructions – Packing	P200

Transport aérien

ICAO/IATA

° Désignation officielle de transport	REFRIGERANT GAS R407C
° ADR	2.2
° IATA-Passenger and Cargo Aircraft	
Packing instruction	200
° Cargo Aircraft only	
Packing instruction	200

Eviter le transport dans les véhicules dont le compartiment du chargement n'est pas séparé de la cabine de conduite.
S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autre éventualités.

Avant de transporter les récipients :

- S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
- S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quant il existe) est correctement mis en place.
- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- Assurer une ventilation convenable.
- Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 Informations réglementaires

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationale sou locales sont respectées.

16 Autres informations

Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.

Liste du texte complet des phrases-R en section 3

R12 : Extrêmement inflammable.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous Les pays que ont traduit les Directives dans leur droit national.

DENEGATION DE RESPONSABILITE

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveau, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en œuvre.
Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.